



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie de don du sang

Question au Gouvernement n° 4455

Texte de la question

PÉNURIE DE DON DU SANG

M. le président. La parole est à Mme Géraldine Bannier.

Mme Géraldine Bannier. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, les réserves de sang sont au plus bas et continuent de baisser en raison des effets de la crise sanitaire liée au covid-19. Il y a un mois, François Toujas, président de l'Établissement français du sang (EFS), a alerté sur cette situation extrêmement inquiétante et appelé à donner son sang d'urgence.

La situation est inédite, descendue à un niveau jamais atteint depuis dix ans selon l'EFS, qui doit prélever 10 000 dons par jour pour répondre aux besoins des patients et disposer de suffisamment de sang pour chaque groupe sanguin. La reprise d'une activité hospitalière soutenue a accru les besoins.

En Mayenne, territoire toujours exemplaire dans sa mobilisation en faveur du don de sang ou de moelle osseuse, nous sommes particulièrement attentifs à ce sujet. Des appels ont été lancés auprès des employeurs, pour favoriser le don de sang de leurs salariés, et auprès des autorités locales, pour faciliter l'organisation de collectes mobiles dans les territoires. Les étudiants sont également incités à donner leur sang dans les collectes mobiles ou dans les 120 maisons du don.

J'ajoute que la détention du passe sanitaire n'est pas requise pour donner son sang : il suffit de peser plus de 50 kilos, d'être en bonne santé et d'avoir entre 18 et 70 ans.

Je saisis l'occasion de cette question au Gouvernement pour rappeler que le don du sang deviendra bientôt accessible à tous sur la base des mêmes critères, aux homosexuels comme aux hétérosexuels : il s'agit d'un signal fort. Pouvez-vous nous préciser où en est l'application de cette mesure ? Par ailleurs, pouvez-vous relayer devant la représentation nationale l'appel de l'Établissement français du sang, afin que nous soyons, chacun dans sa circonscription, les relais de cet appel en faveur d'un geste tout à fait indispensable ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et quelques bancs du groupe LaREM.)

M. Sébastien Jumel. Il faut des médecins !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Vous avez raison, l'Établissement français du sang a subi les effets de la crise sanitaire, avec une baisse du nombre de donateurs et de lieux de collecte – notamment dans les entreprises et les universités qui représentent habituellement 30 % des collectes annuelles –, et une diminution des stocks pendant les phases de confinement, malgré l'engagement exemplaire, sur l'ensemble du

territoire national, des salariés de l'EFS et des bénévoles, dont la mobilisation n'est plus à démontrer.

Ensuite, nous avons assisté à une reprise de la consommation des culots de globules rouges liée à la reprogrammation des soins de chirurgie, qui avaient été suspendus, et à une accumulation de tensions sur les personnels de l'EFS, dont la mobilisation a permis, malgré tout, de tenir bon.

Actuellement, le stock de culots de globules rouges est remonté à hauteur de 98 816 poches, ce qui représente 15,7 jours de réserve : la France reste ainsi dans les critères d'autosuffisance. Cependant, l'EFS a raison de rappeler à ceux qui n'ont pas donné leur sang depuis quelque temps la nécessité absolue d'y retourner, de manière à sauver un maximum de vies.

Pour ce qui concerne l'alignement des conditions du don de sang en fonction des pratiques sexuelles, le Gouvernement s'est engagé à ce que la mise en œuvre opérationnelle des dispositions que vous avez votées – et vous avez eu raison de le faire – ouvrant le don aux hommes homosexuels comme aux hétérosexuels soit effective dès le début de l'année 2022. Cette mesure traduira l'aboutissement d'un long travail mené entre les institutions concernées, les associations de donneurs et de receveurs et les autorités sanitaires. L'égalité à l'accès au don sera ainsi prochainement réelle, comme nous nous y étions engagés, tout en maintenant le plus haut niveau de sécurité transfusionnelle. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes Dem et LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Géraldine Bannier.

Mme Géraldine Bannier. Je profite des secondes qu'il me reste pour saluer les 2 850 associations et les 750 000 bénévoles du don du sang, qui sauvent chaque jour des vies. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. Je vous remercie pour eux, madame la députée.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4455

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 octobre 2021](#)